



# Faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes



*Le Carnet de Liaison*  
du Groupe Socialiste du Conseil Général  
est encarté entre les pages 4 et 5.

## **Vie Fédérale :**

**la santé en débat : p. 2**

**Edito : p. 3**

**Vu/Entendu : pp. 6 et 7**

**Notre histoire : l'IVG : p.7**

**Elus en colère : p.7**

**Vie des sections :**

**Plélan-Bréal : p.8**

**Agenda : p.8**

**Le MJS 35 mobilisé contre le CPE : page 6**



**Les partis de gauche se rassemblent en Ille-et-Vilaine : p. 2**

## Création du Comité départemental de liaison des partis de gauche et écologistes

**E**n Ile-et-Vilaine, les partis de gauche se rassemblent pour s'opposer plus visiblement et plus efficacement à la politique du gouvernement.

Le mardi 14 février 2006, les fédérations départementales des organisations suivantes se sont réunies: PS, PCF, PRG, Les Verts, UDB, afin d'examiner ensemble les suites qu'il convient de donner à la réunion qui s'est tenue le 8 février dernier à la Maison de la Mutualité à Paris.

Dans un contexte de crise politique majeure, qui se traduit notamment par les manifestations pour le retrait du CPE, après les manifestations de soutien aux salariés de CF Gomma et celle de soutien aux salariés d'UNICOPA, les participants considèrent indispensable, dans le respect **de chacune des organisations, la mise en œuvre d'un travail commun permettant de réaliser le lien entre le mouvement social qui s'exprime et la construction d'une alternative politique.**

Les décisions suivantes ont été prises :

- Mobilisation contre le «contrat première embauche» avec la diffusion

de la pétition populaire pour le retrait du CPE et contre la précarisation du travail, et une participation derrière une banderole commune des organisations politiques aux manifestations du 7 mars.

- Mise en place d'une structure souple et ouverte pour riposter, au niveau départemental, à la politique (détestable) de la droite sur la politique de l'immigration, sur la politique économique et sociale
- Partage des analyses et confrontations autour des différentes initiatives prises au plan local par chacun des signataires.
- Relais des initiatives prises par le comité national pour organiser le débat avec les citoyennes et les citoyens sous forme de rencontres publiques pour l'ensemble des propositions alternatives pour 2007.

Une conférence de presse a été programmée pour le 3 mars.



Les délégations étaient composées de Wilfrid Lunel, Arnaud de Bel Air et Nicole Gargam pour le PC, d'Honoré Puil et Stéphane Perrin pour les Radicaux, de Didier Chappellon, Lars Kills-Nielsen et Daniel Salmon pour les Verts, d'Henri Gourmelin et Jean-François Monnier pour l'UDB, et de Frédéric Bourcier, Cyrille Morel, Emmanuel Couet et Marine Clabé pour le PS.

## La santé trop rarement au cœur

pour une solidarité effective  
inégalités de santé : la Commission  
à se mobiliser autour de la qu

**D**e façon générale, la santé apparaît rarement parmi les thématiques importantes qui animent nos campagnes électorales. Nous sommes un certain nombre au sein de notre parti qui militons pour que cette discrétion ne se renouvelle pas à l'occasion des prochaines échéances électorales. Nous demandons qu'elles soient, à l'initiative du Parti Socialiste, l'occasion d'un débat de fond sur ce sujet, partagé avec l'ensemble de nos partenaires politiques et l'ensemble de nos concitoyens.

**«Refuser de compte l'urgence situation pour dérive libérale système que beaucoup citent en exemple».**

Si le risque majeur d'une pandémie de niveau probablement inégalé pour nos sociétés modernes pourrait à lui seul la justifier, de nombreux événements récents appellent à la mobilisation. En effet, de nombreux indicateurs du système de santé français se sont particulièrement dégradés depuis quelques années. Refuser de prendre en compte l'urgence de cette situation pourrait entériner la dérive libérale définitive d'un système que beaucoup citent en exemple. Parmi les mesures mises en place par les gouvernements Raffarin et Villepin qui ont largement soutenu cette dérive, citons :

- l'instauration laborieuse et trompeuse de la tarification à l'activité dans les hôpitaux publics ainsi que de la nouvelle gouvernance hospitalière qui décourage la plupart des professionnels (soignants comme administratifs) dont un nombre non négligeable n'hésite plus à réorienter sa carrière vers l'hospitalisation privée.

- la signature d'une convention assurance maladie-syndicats de médecins largement basée sur un contrat d'ordre politique pour ne pas dire électoraliste.

# anté, cœur de nos débats

face à l'accroissement des  
Commission Santé invite les socialistes  
question parce qu'il y a urgence

- la réduction des effectifs dans les organismes déconcentrés de l'Etat qui dès lors ne disposent plus des moyens nécessaires à leurs missions.

Si cette politique désastreuse a des conséquences non négligeables pour tous celles et ceux qui sollicitent quotidiennement notre système de santé, **son impact est particulièrement sévère pour les plus défavorisés d'entre nous.**

**prendre en  
compte de cette  
situation doit être  
définitive d'un  
travail beaucoup citent en**

Ainsi, les inégalités sociales de santé, qui représentent depuis longtemps le point faible de notre système, s'aggravent actuellement en France.

Dès lors, l'enjeu, pour un parti dont la réduction des inégalités est au cœur de l'idéal et du combat politiques, est évident. Mais **la réflexion doit être guidée par une réelle clairvoyance et ne pourra se cantonner à la défense d'acquis mis à mal.** En effet, la crise que connaît actuellement le système de santé français ne saurait se résumer à une crise conjoncturelle qu'un changement de majorité suffirait à résoudre. C'est ce défi qui doit nous mobiliser tous pour participer à un débat qui concerne chacun directement et nous oblige à faire preuve d'audace et de propositions nouvelles.

C'est dans ce sens que la commission fédérale Santé a engagé son travail depuis plusieurs mois déjà, et qu'elle invite toutes celles et tous ceux qui souhaitent y participer à la rejoindre. C'est maintenant que nous devons nous mobiliser.

**DAVID VEILLARD,**  
Délégué fédéral à la Santé  
et la commission fédérale

# PROJET PROGRAMME MESURES

Chacun en convient, les socialistes doivent être inventifs dans les politiques qu'ils entendent mener à partir de 2007. A travers les discours, il est de plus en plus difficile de distinguer les lignes de partage entre les différents projets. Le marketing politique est utilisé par la droite depuis le thème de la fracture sociale en 1995. L'égalité des chances, la défense du modèle social français, le réformisme, la solidarité, européen, autant de termes quasi-génériques pour tout projet politique.



*Par Frédéric BOURCIER*  
Premier Secrétaire Fédéral

Ce sont donc les mesures programmatiques qui donneront le sens et la crédibilité à notre projet. Relevons pour l'exemple une mesure proposée dans la motion du Mans : 15 élèves par classe dans toutes les écoles en ZEP.

Cette mesure ne sera pas récupérée par Sarkozy. Il s'est prononcé contre les ZEP — et contre la carte scolaire. Ce n'est pas le seul mérite de cette proposition. Un travail sur les effets de seuil pour l'ouverture et la fermeture de classe a permis de démontrer qu'en réduisant à 17 les effectifs de CP et CE 1 en ZEP (22 aujourd'hui), on réduit de 45% l'inégalité au test de mathématiques à l'entrée du CE 2 entre les écoles de ZEP et hors ZEP\*.

C'est loin d'être négligeable lorsque l'on constate qu'à l'entrée du CP, les enfants d'ouvriers obtiennent des scores de 10 points inférieurs à ceux des enfants de cadres. Nous savons depuis longtemps que les inégalités sociales et culturelles pèsent sur les inégalités scolaires. Nous savons aussi qu'elles ont un effet cumulatif sur la durée de la scolarité. D'où la nécessité de s'y attaquer très tôt. Nous pouvons le financer par redéploiement en augmentant d'un élève la moyenne des effectifs hors ZEP.

Ainsi, nous démontrons notre volonté de faire progresser concrètement l'égalité des chances devant la réussite scolaire. Certes, cette mesure ne peut être isolée. Un service public de la petite enfance, un accompagnement à la scolarité pour tous — aide aux devoirs, activités sportives et culturelles, figurent parmi les premières propositions.

Les semaines qui suivent, avec les Etats Généraux et le travail sur le projet, doivent nous permettre d'en proposer beaucoup d'autres.

\* travaux de T. Piketty et M. Valdenaire à paraître dans les dossiers de la direction de la prospective et de l'évaluation du Ministère de l'Education Nationale.

# Faire progresser l'égalité entre

## Un engagement politique fort

### Le Parti Socialiste dans le combat pour l'égalité homme-femme dans les entreprises

Le Parti Socialiste a porté deux grandes lois sur l'égalité hommes-femmes dans les entreprises. La première, présentée en 1983 par Yvette Roudy, était incitative. Les entreprises devaient réaliser tous les ans un rapport sur la situation des hommes et des femmes ; mais cette recommandation n'étant assortie d'aucune sanction, en 1999, à peine une entreprise sur deux appliquait la loi...

Cette loi a été complétée par celle présentée en 2001 par Catherine Génisson. Tout d'abord, elle rend obligatoire l'engagement de négociations annuelles sur les objectifs d'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que sur les mesures permettant de les atteindre. Et au vu du résultat de la simple incitation, il a semblé nécessaire de prévoir des sanctions pénales : un an de prison et 3 750 euros d'amende en cas de défaut de réalisation du rapport annuel ou de défaut d'engagement, tous les ans, de la négociation sur l'égalité entre hommes et femmes. Mais malgré la possibilité légale, aucune condamnation pénale n'a jamais été prononcée. **Les outils sont là, il faut s'en saisir et s'en servir.**

Le gouvernement Villepin a décidé de produire une nouvelle loi, portée par Nicole Ameline, afin de démontrer à l'électorat féminin l'intérêt pour ces questions ; mais de l'avis des collectifs et associations, il s'agit d'une loi fourre-tout, qui évoque plusieurs thèmes, comme la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée (problème spécifiquement féminin selon la loi...), le congé maternité ou la mixité dans l'accès des jeunes aux métiers, sans qu'aucun ne fasse l'objet de mesures de fond nécessaires. La loi repousse également à plus tard l'éventualité de mesures de sanctions à l'encontre des entreprises qui ne rempliraient pas leurs obligations légales dans le domaine de l'égalité.

### Travail

**Le salaire des femmes**, à travail et temps égal, est inférieur de 9 % à celui des hommes (le principe de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes est inscrit dans la loi du 22 décembre 1972) ;

**L'emploi féminin est souvent précaire** : 83 % des temps partiels, imposés dans 80 % des cas ;

**Les postes occupés** sont, dans la majorité, peu qualifiés dans un nombre de secteurs d'activité réduit où les conditions de travail sont difficiles: agroalimentaire, hôtellerie-restauration, grande distribution, aide à domicile...

De plus, **les femmes sont beaucoup moins nombreuses dans les emplois qualifiés** et de responsabilité: 7% d'entre elles sont cadres, ce qui représente un petit tiers des cadres.

### Temps personnel et familial

Les femmes consacrent en moyenne cinq heures par jour aux tâches domestiques et familiales contre deux heures pour les hommes. Les hommes bricolent et jardinent un peu plus, mais les femmes passent **quatre fois plus de temps à faire le ménage et trois fois plus à s'occuper des enfants.**

## Comment une politique municipale peut-elle faire évoluer la condition des femmes ?

Ce sujet ne concerne pas le champ strict des compétences d'une collectivité locale mais nous pouvons et devons y contribuer sous plusieurs formes, notamment, en développant une politique de la cité facilitant le travail des femmes.

La volonté de la Ville de Rennes intègre la parité et la prise de responsabilité des femmes élues dont une élue en charge de l'égalité, un soutien

**Nous ne parviendrons à une égalité réelle que par un engagement politique fort, qui s'inscrive dans la durée**

important aux associations féminines et féministes comme le planning familial et le CIDEF, un travail en réseau avec les autres collectivités et les institutions, la mise en oeuvre d'un bureau des temps, d'un comité consultatif, de manifestations lors des journées internationales contre les violences faites aux femmes et le 8 mars auxquelles vous êtes invités tout au long du mois de mars.

Depuis 1977, la municipalité rennaise s'est engagée dans une politique volontariste de promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, fondement essentiel de démocratie et de justice. Cet engagement exige la mobilisation de l'ensemble de l'équipe du Conseil Municipal et un travail en transversalité.

L'engagement de la ville de Rennes a été reconnu en 2000 par l'attribution du «prix de l'Olympe d'Or de l'égalité en marche dans la cité» remis par le gouvernement. Mais l'engagement de Rennes, ce sont aussi chaque année des actions de coopération décentralisée, comme la formation à l'exercice du mandat électif de 400 femmes maliennes, dont beaucoup ont d'ailleurs été élues.

**L'égalité entre les femmes et les hommes est au bénéfice de l'ensemble de la société** et doit s'appliquer à toutes les composantes de la population.

Prévention, sensibilisation, information, actions

et moyens, voilà le coeur de notre action. La législation en faveur de l'égalité a évolué ces dernières décennies. Force est de constater que sa mise

en oeuvre n'est pas complètement réalisée. **A nous de créer une dynamique et de soutenir projets et actions pour que s'expriment les valeurs militantes qui visent l'égalité.**

**Jocelyne Bougeard**  
Adjointe au maire de Rennes  
déléguée aux femmes et à l'égalité



# re les femmes et les hommes

## rt qui s'inscrit dans la durée

### Des Femmes Citoyennes aux Femmes Elues

Obtenir le droit de vote, c'est pour les femmes pouvoir participer activement à la vie de la nation et influencer sur les lois qui gouvernent leur condition. Les pionnières furent d'ailleurs les Néo-Zélandaises qui ont acquis en 1893 le droit de vote (à un niveau national après certains états américains comme le Wyoming où les femmes obtiennent le droit de vote en 1869).

Mais ce sont les pays scandinaves qui sont véritablement à la pointe du progrès. En effet dès 1907, un an après avoir obtenu non seulement le droit de vote mais aussi le droit d'être élues, dix neuf femmes font leur entrée au parlement finlandais. Par comparaison les Françaises durent attendre 1944 pour avoir le droit de vote et celui d'être éligible. Ayant enfin conquis le droit de s'exprimer les femmes n'en ont pas pour autant acquis l'accès aux instances politiques. Ainsi, soixante ans après avoir obtenu le droit de vote et d'être élues, les Françaises demeurent minoritaires dans la représentation politique. **La France avec 12,2 % de députées se trouve au 19<sup>e</sup> rang des 25 pays de l'Union Européenne** *ex-aequo* avec la Slovaquie, juste avant l'Italie (11,5%), Chypre (10,7%), la Lituanie (10,6%), la Hongrie (9,8%), et Malte (9,2%) !! Avec 16,4% de

femmes le groupe socialiste est loin d'être exemplaire pourtant **le parti socialiste ne doit pas oublier sa mémoire de femmes** : la loi sur la parité, le renforcement sur l'égalité professionnelle, le congé de paternité, mais aussi l'histoire des luttes courageuses menées par celles de nos camarades qui, au XIX<sup>e</sup> siècle ont avec détermination préparé les combats de 1981.

Mais c'est fort de cet héritage que nous devons réclamer à notre parti qu'en 2007 il tienne en matière de parité les engagements de la motion de synthèse du Congrès du Mans.

Pour mémoire en 1997, il y avait 57 sortants socialistes, et 27,8% des candidats étaient des femmes. 256 députés ont été élus dont 40 femmes, soit 15,6%. En 2002, il y avait 256 sortants, 36,13% des candidats étaient des femmes (168 sur 465) 140 députés socialistes ont été élus dont 23 femmes, soit 16,4%.

**Marie-Anne Chapdelaine**

«La parité a été pour nous une loi, une loi que nous avons fait voter. Et c'est une honte, je le dis, y compris pour moi-même, d'être obligé comme Premier secrétaire du Parti socialiste – en tout cas le trésorier le fait à ma place, cela m'évite d'avoir la honte dans la main – de payer un impôt parce que nous ne respectons pas les règles de la parité. **Et cela sera terminé de cet impôt-là en 2007, terminé. Nous aurons la parité dans toutes les candidatures.**»

Extrait du discours  
du Premier Secrétaire  
lors du Congrès du Mans, 20 novembre 2005

### La représentation des femmes en politique

MANDAT	DATE	PART DE FEMMES EN %
DÉPUTÉES	2002	12.3
SÉNATRICES	2004	16.9
MAIRES	2001	10.9
CONSEILLÈRES RÉGIONALES	2004	47,6
CONSEILLÈRES GÉNÉRALES	2004	10,9
CONSEILLÈRES MUNICIPALES	2001	31.6



Tous les droits qui ont été conquis sont en danger, pour une raison simple, c'est qu'un droit nouveau est un droit fragile. **Aujourd'hui, personne ne dirait ouvertement que la famille est menacée**

**quand une femme travaille. Mais lors des émeutes dans les banlieues, certains l'ont pensé très fort.** On a entendu des choses comme : «si les mères avaient été à la maison, les violences auraient été minimales». Les droits sont donc menacés d'une manière permanente.

**Yvette Roudy,**  
ancienne ministre aux droits des femmes  
de 1981 à 1986

### La Bretagne s'engage

La Bretagne est l'une des 8 Régions de France, sur 22, à avoir appliqué la parité homme-femme au sein de son exécutif (15 vice-présidents dont 8 femmes). Aux côtés du président Jean-Yves Le Drian, Marylise Lebranchu et Sylvie Robert sont respectivement 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> vice-présidentes, tandis que Gaëlle Abily s'est vu confier une vice présidence à l'égalité professionnelle et à la qualité de l'emploi.

### Pour aller plus loin

- La Ville de Rennes organise comme chaque année les **Journées Internationales des Femmes**. En 2006, le thème en est «Femmes d'ici et d'ailleurs – Liberté Egalité Solidarité». Du 3 au 24 mars. A noter, le 1<sup>er</sup> avril, **présentation de l'histoire et des missions du mouvement français du planning familial en présence d'Yvette Roudy**.
- La première Biennale de l'égalité femmes-hommes en Bretagne a eu lieu en février.  
<http://www.bretagne-egalite.fr/>
- Une série de fiches thématiques élaborées par l'Observatoire des Inégalités  
<http://www.inegalites.fr>
- L'égalité entre les femmes et les hommes, un des objectifs de l'Union Européenne  
<http://europa.eu.int/comm/employment-social/gender-equality/index-fr.html>

## MÉHAIGNERIE LE DÉPENSIER

Grand pourfendeur des politiques sociales initiées par la gauche et toujours prompt à dénoncer les dépenses engagées pour lutter contre les inégalités, le maire de Vitré se fait épingle dans «Le Monde» du 11 février sous le titre «Méhaignerie en dépensier». Le quotidien ironise sur la polémique qui oppose l'ancien centriste passé dans le camp Sarkozy à Marylise Lebranchu à propos de l'aide accordée par le conseil régional aux 21 pays bretons ( 260 millions d'euros sur 6 ans ).

Méhaignerie pleure sur le sort qui lui est fait en comparant les 45 euros par habitant attribués au pays de Vitré aux 73 du pays de Rennes. «La Région encourage indirectement les élus à augmenter les impôts» dénonce-t-il en sollicitant une rallonge.

Réplique de la vice-présidente régionale : «Aucun élu n'augmente les impôts par plaisir mais parce qu'il a des besoins». C'est pour cela que nous avons décidé d'aider davantage les Pays qui font un effort fiscal important... et elle ajoute à l'intention du donneur de leçons : «On ne peut pas dénoncer la dépense publique à l'Assemblée nationale et réclamer des nouvelles dotations à l'échelon régional».

## L'IMPÔT, CHEVAL DE BATAILLE DÉMAGOGIQUE DE LA DROITE.

Unique argument de la droite, la hausse de l'impôt a bon dos. Les désengagements en cascade de l'Etat dans tous les domaines obligent les collectivités territoriales à faire face. Dans l'enceinte de toutes les assemblées (Conseil Régional, Conseil Général, Conseils Municipaux) mais aussi dans les conseils d'agglomération ou de communautés de communes, l'antienne enfle, inlassablement répétée par la droite.

Juste rappel des faits par Jean-Louis Tourenne à la tribune du Conseil Général : «Ne venez pas nous parler d'augmentation-record des impôts. Vous avez fait mieux lorsque vous vous étiez dans la majorité avec une augmentation de 24 % en 3 ans». Et de préciser pour mieux situer la portée des chiffres de l'augmentation votée : «En moyenne, cela représente 1 euro par mois par habitant pour les locataires et 2 pour les propriétaires».

Pour la Région, cela représente entre 3 et 4 euros pour un propriétaire.

Le contrat première embauche :  
une insulte faite aux jeunes  
Le MJS prend position et agit contre le CPE

Après trois années au gouvernement, la droite décomplexée franchit aujourd'hui un nouveau cap vers le démantèlement du Code du Travail. Le CPE proposé par le gouvernement dans le cadre de la Loi sur l'égalité des chances, pourrait être rebaptisé Contrat Précarité Exclusion ! Il conduit à une flexibilité accrue du Droit du Travail.

Il y a quelques mois de Villepin avait déjà ouvert la voie en créant le Contrat Nouvelle Embauche destiné aux entreprises de moins de 20 salariés. Cette fois ci, l'attaque vise les jeunes de moins de 26 ans, déjà stigmatisés par toutes les politiques du gouvernement.

Le MJS a réagi rapidement et vivement à cette nouvelle attaque dont nous sommes victimes, **nous réclamons un Droit à la dignité et à l'avenir**. Si cette mesure était adoptée, elle signerait la fin de toute stabilité pour les jeunes, impossible donc de faire des projets, de louer un appartement ou d'emprunter de l'argent.

En effet, ce contrat qui, de l'avis même du patronat, ne créera pas d'emploi, instaure un double niveau de concurrence au sein de la société qui remet en cause le compromis social sur lequel elle repose. On observera tout d'abord une concurrence entre les générations : un jeune de 25 ans sera plus facilement embauché que son aîné de deux ans car il coûtera moins cher à l'entreprise. En plus de cela, une concurrence au sein même de notre génération se créera : avec l'indemnité compressible de licenciement proposée par le gouvernement, l'entreprise sera en mesure de demander à ses futurs employés d'accepter une prime plus faible, nous serons obligés de nous vendre au moins cher. Or nous le répétons : nous ne sommes pas des esclaves !!

Pour faire face à cette guerre déclarée aux jeunes, le **MJS demande le retrait immédiat de cette loi et la mise en place d'une véritable politique de l'emploi**. Cela passe par la relance de la croissance, la mise en place d'une véritable politique de l'éducation et de la recherche, l'augmentation des emplois publics, la limitation du temps de travail, et la création d'un contrat d'autonomie pour les jeunes. De plus nous condamnons ce nouveau cadeau fiscal fait aux entreprises. Le niveau du premier emploi conditionne fortement la suite de la carrière professionnelle, c'est pour cela que le MJS refuse le CPE et encourage tous les citoyens à se mobiliser contre cette loi. Nous avons appelé à manifester le mardi 7 mars.

Pour le MJS 35 :  
**Fanny GASC**  
Animatrice fédérale

## RENNES RÉSISTE

Les étudiants et lycéens d'Ille-et-Vilaine ont maintenu la pression contre le CPE pendant les vacances des académies parisiennes et bordelaises.

L'Université de Rennes 2 a voté la grève et le blocage dès le 7 février pour permettre au plus grand nombre de s'informer et de s'organiser pour la lutte. L'Université de Rennes 1 a elle aussi voté le blocage sur le campus de Beaulieu. Dans le centre-ville, l'Institut d'Etudes Politiques et les Beaux-Arts ont rejoint le mouvement.



Le MJS d'Ille-et-Vilaine a pris sa place dans les manifestations rennaises. Plusieurs de ses représentants ont également manifesté devant l'Assemblée Nationale.

## L'interruption volontaire de grossesse : la reconnaissance d'un droit fondamental de la femme

Le 29 novembre 1974, l'Assemblée nationale adopte, par 284 voix contre 189, sur 479 exprimées, le projet légalisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG). La loi est promulguée le 17 janvier 1975.

Cette loi porte certes le nom d'une ministre de droite, Simone Veil, qui a porté ce projet avec courage ; sans son opiniâtreté, le projet n'aurait pas été adopté. Mais il ne l'aurait pas pu l'être non plus sans le soutien des députés socialistes et communistes. C'est Yvette Roudy qui, en 1981, obtient le remboursement de l'IVG par la Sécurité Sociale.

En juillet 2001, les députés socialistes ont présenté une loi modifiant les conditions d'accès à l'avortement et à la contraception qui fut promulguée par Elisabeth Guigou. Cette loi comportait un certain nombre d'avancées comme l'allongement du délai légal passant de 10 à 12 semaines, l'anonymat des mineures désirant avorter, l'accès à l'IVG médicamenteuse jusqu'à 5 semaines ou le délai de 8 jours de réflexion réduit à 2 jours en cas d'urgence.

### Le combat n'est ni achevé, ni accompli

N'oublions pas que nombre de pays, certains membres de l'Union Européenne (Irlande, Pologne, Malte, Portugal), refusent à la femme le droit de disposer de son corps et de mettre

un terme à une grossesse non désirée.

En France même, **ce droit est périodiquement contesté** par des commandos IVG, et remis en question par des parlementaires — dernières tentative en date, l'amendement Garraud sur l'application de la sécurité routière, qui visait à donner le statut d'individu à l'embryon.

Plus insidieusement encore, **certains médecins font valoir une clause de conscience «relative»** en refusant d'appliquer la loi jusqu'aux douze semaines de grossesse. **Même la contraception d'urgence est menacée :** malgré la loi, près de la moitié des pharmaciens refusent de délivrer gratuitement aux mineures la pilule du lendemain — qui n'est pas une pilule abortive, et ne représente pour le pharmacien qu'une avance de 8 €, remboursée par la Sécurité Sociale dans un délai d'une semaine...

En outre, la génération de médecins militants qui a permis l'application de la loi Veil, partira bientôt à la retraite, et **la relève n'est pas assurée.** L'avortement et la contraception sont à peine abordés lors des études médicales ; les médecins qui pratiquent les avortements sont mal payés et mal reconnus : rien qui puisse susciter des vocations.

## Nos collectivités

### Elus de gauche en colère (suite)

Si des élus sont en droit d'exprimer leurs doléances, ce sont bien les élus de gauche responsables d'exécutifs. Les dépenses dues à la décentralisation des compétences et des charges non couvertes par les transferts financiers de l'Etat se montent à 32 millions d'euros pour le Département qui annonce un budget primitif 2006 de 746 millions d'euros et à près de 36 millions pour la Région sur une prévision budgétaire de 795 millions d'euros qui tient compte de l'avenir, a rappelé le rapporteur général Pierrick Massiot en anticipant le financement du TGV Ouest.

La combativité et l'esprit de responsabilité des élus de gauche au moment de boucler les budgets primitifs peuvent s'illustrer par cette réplique de Marcel Rogemont aux conservateurs : **«Que les élus qui veulent faire des économies sur les collèges, les personnes âgées, les handicapés, l'insertion, les logements sociaux, etc... le disent».**

**Michel BIHAN**

### UNE MAISON DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE À RENNES.

Le Plan local d'Insertion par l'Economique (PLIE) du bassin d'emploi rennais a permis d'accompagner en 2005, 600 personnes «éloignées de l'emploi». 320 d'entre elles ont bénéficié d'un CDD leur redonnant espoir et un peu plus de confiance en l'avenir. Depuis plusieurs mois, Rennes-Métropole, sous l'impulsion de Gwénaëlle Hamon travaille à la création, sous forme d'un Groupement d'Intérêt Public, d'une Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation Professionnelle en partenariat avec l'Etat, l'ANPE, les Assedic, la Mission Locale, le Conseil Régional, le Conseil Général, les Pays de Rennes, de Brocéliande et des Vallons de Vilaine, les Chambres de Métiers, de Commerce et d'Industrie, le CODESPAR. Cette Maison de l'Emploi a déjà un sigle, la MEIF, et vise l'emploi au cœur du développement économique d'un territoire compétitif et solidaire au moyen de trois grands objectifs :

- l'amélioration du service rendu aux demandeurs d'emploi, aux créateurs d'entreprises, aux salariés en mobilité professionnelle et aux entreprises.
- l'amélioration de la coordination de l'action entre les partenaires.
- la mise en œuvre de programmes d'actions pour l'emploi de tous.

Premières actions publiques : la découverte des métiers dans sept branches au cours de trois journées d'avril.

### TGV OUEST : VIGILANCE !

La liaison Paris-Rennes par la ligne à grande vitesse (LGV) est d'une importance stratégique pour la Bretagne toute entière, c'est-à-dire qu'elle doit être complétée par la modernisation des tronçons Rennes-Brest et Rennes-Quimper.

Depuis 1999, la mobilisation des élus de gauche ne faiblit pas pour faire aboutir ce projet évalué aujourd'hui à près de 2,4 milliards d'euros. L'élection d'une majorité de gauche au Conseil Régional au printemps 2004 a renforcé cette vigilance. Et pour cause, leader des collectivités dans ce dossier, la Région Bretagne évalue à un milliard d'euros la part financée par les collectivités territoriales.

Prochaine étape après l'approbation en janvier de l'avant-projet sommaire de la LGV, l'ouverture de l'enquête publique en juin 2006.

Le premier vrai TGV Ouest devrait rouler fin 2012-début 2013 entre Rennes et Paris

## La section de Plélan-Bréal

### 30 ans de militantisme...

Lors des présidentielles de 1974, Henri Leborgne et une poignée de sympathisants avaient organisé une réunion publique, collé des affiches et distribué des tracts sur Plélan.

Pierre Bourges défendait nos couleurs face à Alain Madelin pour les législatives de 1978.

Des équipes de soutien ont fonctionné à partir de Bréal et de Plélan.

En 1979, lors des élections cantonales notre parti n'était pas représenté.

En 1981, les sections de Bréal et de Plélan sont créées, elles ont fusionné ensuite. Nous avons pu ainsi être présents lors de toutes les consultations. En plus de la présence militante nous avons organisé de nombreuses fêtes regroupant militants et sympathisants du département.

Nous avons sollicité nos "spécialistes" pour des réunions publiques, Jean Raux, Jean-Michel Boucheron, Jean-Louis Tourenne, Edmond Hervé nous ont parlé d'Europe, de situation internationale, de la gestion de notre département.

### ...avant l'ivresse d'une victoire

Ce travail persévérant a porté ses fruits en 2004 sur ce canton autrefois baptisé "terre de mission" pour la gauche. Les électeurs ont élu une candidate clairement identifiée Parti Socialiste, Rozenn Geffroy, délogeant ainsi le Président du Conseil Général.

Aujourd'hui nous devons dénoncer les méfaits de la politique très dure pour les faibles mais très tendre pour les riches du gouvernement. Mais cela ne suffit pas, il nous appartient de travailler pour préparer les futures échéances de 2007 et de 2008.

Nous appelons nos sympathisants à nous rejoindre pour participer à l'élaboration du

### CONTACTER LA SECTION :



Secrétaire de section :

Jean-Yves GEFROY

Tél. 02 99 60 42 39

E.MAIL : jean-yves-geffroy@hotmail.fr

projet, à la désignation de notre candidat(e), à l'élection présidentielle. **Il n'est pas difficile de montrer la différence entre une gestion de droite et une gestion de gauche sur le plan national.**

Il nous appartient aussi d'identifier les clivages à l'échelon local. La Conseillère générale va organiser des réunions pour rendre compte de son mandat et marquer les différences entre la gestion actuelle du département et celle de la précédente majorité.

Sur le territoire de notre section, le canton de Plélan constituant également la communauté de communes de Brocéliande et dans les communes dirigées comme Bréal-sous-Montfort par un maire s'identifiant à droite, il va nous falloir travailler avec des membres d'autres partis de gauche et des citoyens engagés. Il nous faudra participer à l'analyse de choix réalisés en matière d'éducation, d'occupation du territoire, d'urbanisme, d'emploi, de culture, d'intercommunalité et proposer des choix qui marquent nos différences.

Pour mener ces objectifs, **il va nous falloir intensifier notre communication et entreprendre des réunions d'analyse et de formations** pour lesquelles nous disposons dans le parti de nombreuses personnes "ressources" que nous solliciterons.

### QUELQUES DONNÉES :

**12 adhérents en 2005 - 3 Adhésions en cours - 122 sympathisants**

Le territoire de la section s'étend sur 8 communes du canton de Plélan-le-Grand représentant 12 844 habitants en 2002.

Lors des élections cantonales de 2004, 5 maires sur 8 ont publiquement soutenu Marie-Joseph Bissonier.

Nous comptons quelques sympathisants comme élus municipaux mais ne gérons aucune commune.

## PROCHAINES RÉUNIONS des COMMISSIONS FÉDÉRALES

**Mercredi 22 Mars à 20 h 30 :**

Commission Education

**Mercredi 29 Mars à 20 h 30 :**

Commission Entreprises

**Mercredi 26 Avril à 20 h 30 :**

Commission Entreprises

Ces réunions se dérouleront au local fédéral.

Mise en place d'un groupe de travail commun, Commission Entreprise et Commission Education :

**«Formation tout au long de la vie»**

**Mercredi 15 Mars, à 20 h 30.**

Groupe de travail **Projet pour la jeunesse**  
**Lundi 20 Mars, à 18 heures.**

Groupe de travail **Enseignement professionnel. Ecole, emploi, entreprise.**

**Date fixée ultérieurement.**

**Conférence-débat avec Edmond Hervé**

La section de Vezin-le-Coquet invite tous les militants à une conférence-débat autour du thème suivant : **«Les enjeux de Rennes-métropole : le logement, la fiscalité additionnelle, les finances».**

Cette rencontre aura lieu le **vendredi 7 avril, à 20 heures, à la salle polyvalente de Vezin.**

## BULLETIN D'ABONNEMENT

**Votre abonnement à l'Unité 35  
arrive à échéance ?  
un bon réflexe : réabonnez-vous...**

**Bulletin à renvoyer à l'Unité 35  
45 bis, bd de la Liberté - 35000 RENNES**

**NOM :** \_\_\_\_\_

**Prénom :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Code postal :** \_\_\_\_\_

**Ville :** \_\_\_\_\_

(0,76 €, le numéro - 10 numéros par an).

Chèque à l'ordre de l'Association Départementale  
de Financement du Parti Socialiste d'Ille-et-Vilaine (ADFPS 35).